Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 7 (1878)

Heft: 10

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCES.

Sion, le 14 septembre 1878.

Monsieur le Rédacteur,

Je trouve dans le Bulletin, en tête de l'extrait de mon rapport, cette phrase significative, que j'aurais pu prendre pour épigraphe de mon travail: « Un bon maître fait marcher de front le style et l'orthographe, en se souvenant toutefois que celle-ci n'est que la forme du langage, tandis que celui-là en est le fonds. » Pouvais-je dire plus clairement qu'à mon avis, la composition parlée ou écrite primait l'enseignement grammatical? Si aujourd'hui je me fais le défenseur de la grammaire contre les attaques systématiques de votre honorable correspondant des bords de la Vièze, est-ce à dire que j'aie changé d'opinion? que je donne le pas à l'accessoire sur le principal? que je cherche à retenir le corps enseignant dans les sentiers ténébreux de la routine? qu'en un mot, je veuille jamais relever le drapeau de l'ancienne école? Pas le moins du monde. Maintenant, comme alors, je déplore le temps précieux que trop de maîtres encore consacrent aux définitions métaphysiques, aux principes abstraits, aux subtilités syntaxiques, aux récitations ennuyeuses, aux conjugaisons fastidieuses, aux dictées interminables, aux analyses prétendues grammaticales ou logiques, en un mot, à tout ce fatras de règles incomprises, d'exceptions contradictoires et d'exercises relations qui ent été le seuse d'un mot parti de heut d'un personne de la contradictoire et d'exercises relations qui ent été le seuse d'un mot parti de heut d'un personne de la contradictoire et d'exercises relations qui ent été le seuse d'un mot parti de heut d'un personne de la contradictoire et d'exercises relations de la contradictoire et d'exercise et d'exercises relations de la contradictoire et d'exercises et d'exercises relations de la contradictoire et d'exercises et de la contradictoire et de la contradictoire et d'exercises et d'exercises et d'exercises et d'exercises et d'exercises et de la contradictoire et d'exercises et de la contradictoire et d'exercises et d'exer xercices rebutants qui ont été la cause d'un mot parti de haut, d'un paradoxe séduisant, mais dont il faut bien comprendre la portée. Plus de grammaire, s'il est possible, dans les mains des enfants! a-t-on dit, mais il n'est pas possible. Cette protestation contre l'enseignement grammatical n'attaque pas la grammaire: elle condamne l'usage mauvais qu'on peut en faire et les difficultés inutiles que des maîtres routiniers ou inexpérimentés font naître sur le chemin des enfants. Mais la grammaire est aussi nécessaire aux écoliers que l'école de peloton l'est aux soldats; et si les troupiers peuvent se passer de leur livre, leurs instructeurs en auront toujours besoin pour se diriger et diriger les autres. Il est indispensable d'avoir dans l'étude de la langue un guide auquel on puisse à chaque instant recourir. Les exercices d'applications, les remarques que l'on fait en lisant les auteurs, ont toujours besoin de se reporter à ce code qui explique, étend et assure les connaissances recueillies çà et là.

Loin d'être inutile ou dangereux, l'usage de la grammaire est un auxiliaire précieux. Il importe seulement de ne lui demander que ce qu'elle peut donner. Dans une grammaire complète, il va sans dire que les enfants ne doivent pas tout apprendre par cœur. A l'exception de quelques principes, qui sont les fondements du langage, et de quelques modèles de conjugaison, la grammaire est un texte qu'il faut souvent lire en commun, consulter, expliquer au besoin et appliquer sans cesse à la

correction de la composition parlée ou écrite.

Compris de la sorte, je ne crois pas que l'enseignement grammatical ait rien de commun avec la routine ou l'ancienné école; mais n'insistons pas davantage et saluons immédiatement M. R. M.; aussi bien le temps presse, et j'ai beaucoup de choses à lui dire.

Mon cher collègue, si je suis revenu sur les éloges accordés à mon rapport, ce n'est pas pour faire croire que ce travail soit parfait: j'en connais trop bien moi-même les parties faibles; ce n'est pas non plus pour m'en glorifier, comme vous le répétez si complaisamment et si gratuitement « dans chacune de vos lettres, » mais bien pour vous redire — puisque vous semblez ne l'avoir pas encore compris — combien vous faites peu de cas de l'opinion de vos collègues et des autres personnes compétentes qui assistent à nos réunions. Cela redit, analysons, à la lumière du gros bon sens seulement, les nouvelles « choses sérieuses » que vous «livrez à mon appréciation, à mes critiques et à mes assauts. » Les lecteurs du Bulletin voudront bien me pardonner la longueur de cette lettre: elle est nécessitée par le nombre des assertions hasardées auxquelles j'ai à répondre.

1º Il n'est pas rare de rencontrer des personnes parlant très-correctement la langue française, bien qu'elles ne connaissent pas le premier mot de grammaire. C'est le cas d'un grand nombre de Suisses qui ont séjourné quelque temps en France et qui ont eu la chance de

vivre au milieu de gens instruits.

Exagération entièrement gratuite; mais supposons le fait vrai, en ajoutant même, à l'honneur de votre patrie, qu'il ne serait peut-être pas nécessaire d'en sortir pour atteindre à ce but, attendu qu'en général, les gens instruits n'y font pas plus défaut qu'en France, qu'est-ce que cela prouverait contre la thèse que je soutiens? Quand bien même quelquesuns de vos compatriotes, à leur retour au foyer paternel, parlent avec une certaine facilité, un accent agréable, seraient-ils capables, dans le cas où ils n'auraient fait ni études primaires ni secondaires, de soutenir convenablement une simple discussion ou une conversation suivie? A plus forte raison, ne sauraient-ils pas écrire correctement. Remarquez que je ne parle ici que de la composition et non de l'orthographe et de la ponctuation qui, leur faisant complétement défaut, rendraient leurs écrits indéchiffrables. S'il en était autrement, tous les laquais ou domestiques des littérateurs, des docteurs ou des publicistes, deviendraient eux-mêmes, en peu de temps et sans frais, écrivains, professeurs ou journalistes. A quoi, je vous le demande, serviraient alors les écoles et les millions qu'on y consacre en tous pays? Pour être conséquent avec vos principes, vous devriez — c'est un conseil que je vous donne, — au moment de la prochaine rentrée des classes, licencier tous vos élèves, et prier leurs parents de les envoyer servir des savants, qui à Paris, qui à Lyon, qui à Genève, qui à Lausanne.... Dans quelques années d'ici, ces jeunes gens, de retour dans leurs familles, pourraient sans doute « pratiquer les règles de grammaire sans les avoir jamais bien connues, » et peut-être que sait-on? sans les avoir jamais apprises...

2º Bien souvent nous rencontrons des hommes qui ont fait une étude approfondie de la grammaire française avec toutes ses définitions, ses régles, ses exceptions, et qui cependant sont incapables d'aligner de suite, dans une lettre ou une rédaction quelconque, quatre

ou cinq phrases bien correctes.

Oh! oh! c'est sérieux!... L'étude de la grammaire ne donne que peu d'idées, il est vrai; mais, au moins, ceux qui en ont peuvent-ils les rendre facilement et correctement, si peu qu'ils aient approfondi les règles du langage. Compte-t-on les lettres parmi les hommes qui n'ont pas fait d'études, eussent-ils même toujours fréquenté la haute société, ou parmi ceux qui n'ont fait qu'user leurs culottes sur les bancs des écoles? Si la grammaire était superflue, pourquoi la conserverait-on dans tous les établissements d'instruction publics ou privés? Pourquoi l'étude de toutes les langues commencerait-elle par l'explication des règles qui les régissent? Sans doute que la pratique doit marcher de pair avec la théorie, souvent même la précéder; mais toujours est-il qu'on ne saurait se passer, pour cette étude, d'un code grammatical quelconque, et qu'il n'y

a que ceux qui se sont donné la peine d'en approfondir un, qui puissent à la fois parler et écrire correctement la langue dont ce code est l'expression.

3º N'est-ce point le cas de la plupart de nos élèves des écoles pri-

maires, supérieures et secondaires?

Voilà une nouvelle assertion qui, si elle était vraie, ne serait certes pas bien flatteuse pour les écoles du pays. Mais comment pouvez-vous dire, mon cher collègue, que les jeunes gens en question ont approfondi la grammaire, quand les professeurs les plus habiles ne peuvent se flatter de la posséder parfaitement? Toutefois, malgré leur petit bagage grammatical et littéraire, quel est le paysan suisse, revenu de Paris ou de Lyon — eût-il servi pendant quarante années un des quarante immortels, — qui voulût se mesurer avec l'un d'eux, de force moyenne seulement?

4º Ne voyons-nous pas trop souvent des instituteurs (à qui l'on a eu soin pourtant, à l'Ecole normale, d'inspirer le culte des participes)

faibles, bien faibles pour la composition?

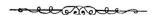
Nous n'est pas bien dit; vous, c'est différent... Avec votre regard d'aigle, vous découvrez, comme dit l'Évangile, un fétu dans l'œil de votre prochain; mais, par contre, vous n'apercevez pas la poutre qui aveugle le vôtre. Médecin, nous crie à son tour la sagesse des nations, guériss z-vous d'abord vous-même. Est-ce que, par hasard, vous vous croiriez un phénix en fait de style, parce que vous êtes brouillé avec l'accord des pronoms, et que vous dédaignez les règles des participes? Sans vous faire injure, je crois que, sous le rapport de la composition qui est cependant votre fort, vous avez besoin, comme moi, de toute l'indulgence des lecteurs du Bulletin.

5º D'où vient, en outre, qu'il est si rare de trouver des orateurs et

des écrivains parmi les marchands de participes?

Malgré votre dédain pour ces pauvres participes, vous en êtes vousmême marchand. Vous devez le regretter beaucoup; car si, au lieu de tenir boutique, vous fussiez entré au service, par exemple, de Mgr Mermillod ou de M. Louis Veuillot, sans mentir, vous seriez le phénix des... princes de la parole ou de la plume...

(A suivre.)



CHRONIQUE.

FRANCE. — A l'occasion de l'Exposition universelle, l'Etat a ouvert un crédit de cent mille francs au ministère de l'instruction publique, afin de réunir à Paris, au moment des vacances scolaires, pour visiter l'Exposition et assister aux conférences pédagogiques, le plus grand nombre possible d'instituteurs et de membres de l'enseignement.

A cet effet, mille instituteurs, divisés en deux séries, ont été délégués pour visiter l'Exposition et assister aux conférences. La première série, composée d'environ six cents instituteurs, auxquels s'étaient joints, un grand nombre d'envoyés par des départements ou des municipalités, est arrivée à Paris le 15 août.